



**LETTRE D'INFORMATION N°19**  
**JANVIER 2025**

Bonjour,

**Chers amis, membres, sympathisants ou curieux, 2+0+2+5 = l'an neuf, tous nos voeux et agissons pour une planète vivante !**

Bonne lecture.

## **LE POINT SUR 3 MOIS DE MOBILISATION**

L'opération expérimentale de lâcher de sédiments du barrage des Collanges (en fait, exclusivement de matières fines, des boues chargées de divers polluants, en particulier de métaux lourds) menée par le SDEA le 2 octobre dernier a été **stoppée officiellement le 8 octobre**, à la suite du constat de **l'impact catastrophique** sur

l'écosystème de l'Eyrieux en aval (mortalité de plusieurs milliers de poissons, destruction d'habitats de la faune et macrofaune aquatique) et compte tenu des résultats des analyses d'eau de rivière de la Fédération de pêche de l'Ardèche faisant état de taux de **concentration très élevés en métaux lourds** (par rapport aux limites de qualité : 728 fois pour l'aluminium, 58 fois pour le plomb, 12 fois pour le chrome et le nickel, 6 fois pour l'arsenic...)

Fin septembre, les deux recours gracieux déposés auprès de la Préfète de l'Ardèche par la Fédération de pêche et BEED, et le recours contentieux de la Fédé de pêche, n'avaient rien empêché. Ce n'est que **la forte mobilisation spontanée** autour de la Fédération départementale de Pêche (dont nous soulignons la remarquable réactivité présente en aval du barrage au petit matin du 3 octobre pour effectuer les prélèvements d'eau), de BEED et de la FRAPNA, ainsi que les nombreuses **réactions citoyennes, associatives, politiques** largement médiatisées, qui ont conduit la Préfecture et le SDEA à clore le 8 octobre le protocole test. **Le 1er objectif de notre mobilisation se trouve ainsi satisfait.**

La première crue du 8 octobre (débit faible de type crue annuelle) a mobilisé et dilué les boues déposées lors du lâcher du 2 octobre sur les premiers kilomètres des rives de l'Eyrieux, puis dispersé sur tout le linéaire de la rivière jusqu'à la confluence du Rhône à Beauchastel.

La seconde crue du 17 octobre, beaucoup plus forte (de l'ordre de 500M3/sec au niveau du barrage), a provoqué un **lessivage intégral de l'Eyrieux et transféré la pollution vers la Méditerranée via le Rhône**. Ce « nettoyage radical » sur le plan local n'a fait que déplacer le problème et contribuer ainsi à accroître l'accumulation de sédiments pollués dans les fonds marins.

Un **bilan écologique complet** de cette « expérience pilote » doit être réalisé sur 2 ans par les décideurs du Département et diffusé publiquement en toute transparence. **La concertation avec tous les acteurs de la vallée dans la recherche de solutions d'une gestion adaptée du barrage reste la deuxième exigence pour la suite de notre mobilisation.**

Nous devons aussi et surtout faire **notre propre état des lieux écologique**, conformément aux avis et propositions largement débattus lors des différentes réunions de BEED et du Collectif. C'est pourquoi une **campagne d'inventaires naturalistes, d'analyses hydro biologiques** (indices invertébrés - indices poissons...) est envisagée à partir de mars prochain pour une durée de 6 mois afin de déterminer les impacts du lâcher des boues sur le milieu aquatique.

Le groupe de travail « **SANTÉ** » a entrepris, dès la mi-octobre, la compilation des données de contrôle de la qualité de l'eau des captages de la nappe de l'Eyrieux des communes des Ollières, Dunière et Beauchastel. Cette veille des différentes analyses réalisées soit par Véolia soit par les Mairies concernées a permis de confirmer la potabilité de l'eau sur la période, des résultats heureusement rassurants compte tenu des effets de dilution des gros débits de crue (1300M3/sec) sur l'eau de

la nappe : les taux en métaux lourds ne dépassent pas les seuils réglementaires. Il est demandé au fermier Véolia de maintenir dans l'analyse de la qualité des eaux brutes des captages sur la nappe de l'Eyrieux, celle des métaux lourds et ce sur les deux prochaines années.

Dès que les conditions de débit ont permis d'accéder au plus près de la rivière, une petite équipe de BEED et du collectif (groupe études-inventaires) a entrepris les 14 et 16 novembre, une prospection sommaire du tronçon le plus impacté, sur les 6kms en aval du barrage, à la recherche de traces de vie aquatique. Résultats bien décevants... Seul le castor poursuit ses activités herbivores de construction de hutte et de nourriture. La loutre est absente, sauf à la confluence des ruisseaux de Saint-Julien Labrousse et des Nonières (Eygas) en amont de la retenue où elle a pu trouver refuge.

Les oiseaux piscivores (quelques rares hérons, grèbes, cormorans) se disputent de très rares proies ; la plupart ont déserté l'Eyrieux et migré sur les affluents. De même, absence des oiseaux qui se nourrissent de la macrofaune invertébrée. Quant aux poissons et invertébrés aquatiques, que reste-t-il de l'hécatombe ?

En amont du Cheylard, nous découvrons une tout autre réalité : un Eyrieux clair et limpide, avec présence de poissons et de nombreuses épreintes de loutre... Voilà un premier aperçu comparatif révélateur...



## **QUELS OBJECTIFS... QUELLES ACTIONS POUR BEED ET LE COLLECTIF EN 2025 ?**

Forte du soutien de 33.000 signataires de la pétition, la mobilisation doit se poursuivre dans la durée (2025 et au-delà), s'élargir à plusieurs niveaux en s'appuyant sur le travail des 3 groupes de travail, autour d'objectifs communs :

- participer à la future concertation portée par le SDEA par arrêté de la Préfecture (bilans de l'opération test, réflexions et propositions, et être partie prenante des décisions)
- garder en ligne de mire le transit sédimentaire indispensable pour faire retrouver à l'Eyrieux son équilibre hydro biologique, « la continuité écologique », mais en exigeant la prise en compte de la présence de métaux lourds et autres toxiques dans les couches profondes des sédiments fins et de l'ancienne décharge.
- proposer et soutenir une approche des problèmes de l'Eyrieux dans le cadre global du bassin versant à travers des procédures comme le S.A.G.E (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) ou le P.T.R.E. (Plan Territorial de la Ressource en Eau) dont la mise en œuvre démarrera en février 2025.

### **GROUPE « SCIENTIFIQUE » - ÉTUDES - INVENTAIRES - ANALYSES - SANTÉ**

(10 à 15 membres)

- EXIGER la transparence totale et l'accès aux données enregistrées et analyses demandées par la Préfecture, dans le cadre du bilan de l'opération test du SDEA
- FAIRE la Synthèse des études récentes (ANTEA et IRIS) 2020-2016-2006 et antérieures (SIEE1995 DIREN1993-BRGM 1983) et fiches de commentaires
- Réfléchir ensemble, ETUDIER avec l'aide d'experts la problématique du stock de polluants dans les couches les plus profondes des sédiments de la retenue, les zoner et les caractériser, puis proposer un éclairage sur des solutions de gestion adaptée visant évacuer de manière sélective les boues polluées et toxiques en décharge contrôlée, Ce dernier point est essentiel dans les modalités d'intervention futures pour écarter des choix comportant un risque écologique majeur, notamment le pire scénario des 4 vannes de fond pour larguer les sédiments pollués, celui envisagé par le SDEA.
- REALISER avec un stagiaire Master2 de l'Université de St Etienne une étude hydro biologique (I2M2-I.P.R.) en partenariat avec la Fédération de pêche, de mars à septembre
- REALISER les inventaires naturalistes sur la zone NATURA 2000 des gorges de l'Eyrieux, en partenariat avec le P.N.R. des Monts d'Ardèche
- ASSURER la surveillance et le suivi des analyses (effectuées par VEOLIA) de la qualité de l'eau potable des captages de la nappe aux Ollières et Beauchastel ; interventions auprès des communes, CAPCA, Syndicat Rhône Eyrieux, A.R.S.

- PARTICIPER aux réunions de concertation (Comités de pilotage 2025) du SDEA et du PTRE (Plan Territorial de la Ressource en Eau- 2024/2030) pour exposer nos analyses et défendre nos points de vue.

### **GROUPE « JURIDIQUE » - LÉGISLATIF - FINANCEMENTS** (5 à 10 membres)

- MOBILISER des financements dans le cadre de la cagnotte « Hello asso »
- PREPARER un dossier pour la reconnaissance de BEED comme association d'intérêt public  
Et SOLLICITER des subventions auprès de l'Europe, Département...afin de couvrir les dépenses à engager pour les études et analyses (indemnisation du stagiaire-déplacements-frais de bureau)
- ETUDIER les dossiers sur le plan de la législation et de la réglementation (arrêtés préfectoraux).
- POURSUIVRE LES ECHANGES avec FRAPNA et FNE AURA pour action en justice

### **GROUPE « COMMUNICATION »** (10 à 15 membres)

- DIFFUSER les infos vers les adhérents et signataires des pétitions avec mise à jour régulière
- ELARGIR la diffusion locale (marchés - événements divers) avec topo argumentaire type testé par l'équipe de Vernoux et appliquer pour toutes diffusions : St Sauveur, Le Cheylard, La Voulte
- ALIMENTER le site « BEED [07.org](http://07.org) » par des articles et photos (lettres d'information)
- CIBLER aussi les élus locaux à partir des plus engagés puis élargir en établissant le lien entre les dysfonctionnements de l'amont et de l'aval (ex. le captage d'eau potable dans la nappe de l'Eyrieux aux Ollières)
- PREPARER des interventions publiques (U.P. du Cheylard - ateliers d'infos - visites terrain...)
- REALISER et ARCHIVER des enregistrements audio et vidéo
- ENVISAGER de s'adresser au public jeune (réseaux sociaux) aux agriculteurs, aux autres associations de la vallée qui ont cosigné l'appel BEED -FRAPNA et avec les APPMA de la vallée.

Prochaine réunion de BEED + Collectif  
**LUNDI 3 FEVRIER 2025 - 18H30**  
**LE TISSAGE - LES OLLIERES**

---





## INFO DE DERNIERE MINUTE PREFECTURE - SDEA

***L'arrêté préfectoral publié le 13 décembre 2024, «relatif au suivi de l'expérimentation de l'ouverture de la vanne de fond pour une opération test de transit sédimentaire sur le barrage des Collanges », fixe les règles du programme de suivi applicables par le SDEA au cours de l'année 2025 : analyses et évaluations de l'état écologique, de la physicochimie de l'Eyrieux et des sédiments relargués - calendrier et localisation des prélèvements . Le suivi de la potabilité de l'eau issue de la nappe d'accompagnement de la rivière sera réalisé par VEOLIA selon des modalités définies en lien avec l'A.R.S. et à la charge du SDEA pendant l'année 2025.***

*Le premier rapport de l'opération et de ses résultats devra être présenté par le SDEA devant un Comité de suivi avant la fin du mois de janvier et le deuxième rapport complet, détaillé, cartographié avant la fin de l'année 2025.*

**Dans ce cadre, BEED a reçu de la part du SDEA une invitation à participer à une réunion de présentation du premier rapport le 31 janvier prochain.** A cette rencontre sont invitées « toutes les entités concernées par les différents enjeux liés au barrage des Collanges. Il s'agit d'«un préalable à une présentation plus générale aux élus du territoire ultérieurement».

BEED sera représentée par plusieurs de ses membres et examinera avec ses partenaires (FNE-FRAPNA- Fédération de Pêche) l'ensemble des questions fondamentales relatives :

- aux impacts de l'opération test sur les milieux aquatiques, le vivant et les usages,
  - au bilan du transit des sédiments fins pollués, au respect de l'objectif final de la continuité écologique de la rivière
  - à la prise en compte du stock de sédiments fins chargés de métaux lourds et de divers polluants, (notamment phosphore-azote qui contribuent à l'eutrophisation) qui représentent un risque majeur s'ils étaient relargués dans le cadre d'un scénario de gestion inadapté.
-



**ET POUR NE PAS CHERCHER EN VAIN :**

Le nouveau SITE DE BEED est **LÀ** : [www.beed07.org](http://www.beed07.org)

Pour signer les deux PETITIONS autour du barrage des Collanges  
sur [Change.org](http://Change.org) : **LÀ** et **LÀ**  
et pour faire exploser la CAGNOTTE qui nous donnera les moyens d'agir c'est  
**LÀ**

Vous souhaitez renouveler votre adhésion à BEED,  
écrivez-nous sur papier libre ou téléchargez le [bulletin disponible ICI](#),  
il y a aussi [l'adhésion en ligne ICI](#)



**ET POUR LE PLAISIR DES YEUX, UN CASTOR  
A BIENTÔT !**

Copyright © 2025 BEED  
[contact@beed07.org](mailto:contact@beed07.org)

**Adresse postale :**

BEED - Le Tissage - 07360 Les Ollières-sur-Eyrieux

Vous pouvez à tout moment  
mettre à jour vos coordonnées ou vous désinscrire de cette liste

---

This email was sent to [rubenlevy@hotmail.com](mailto:rubenlevy@hotmail.com)  
*why did I get this?* [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)  
BEED · Le Tissage · LES OLLIERES SUR EYRIEUX 07360 · France

